



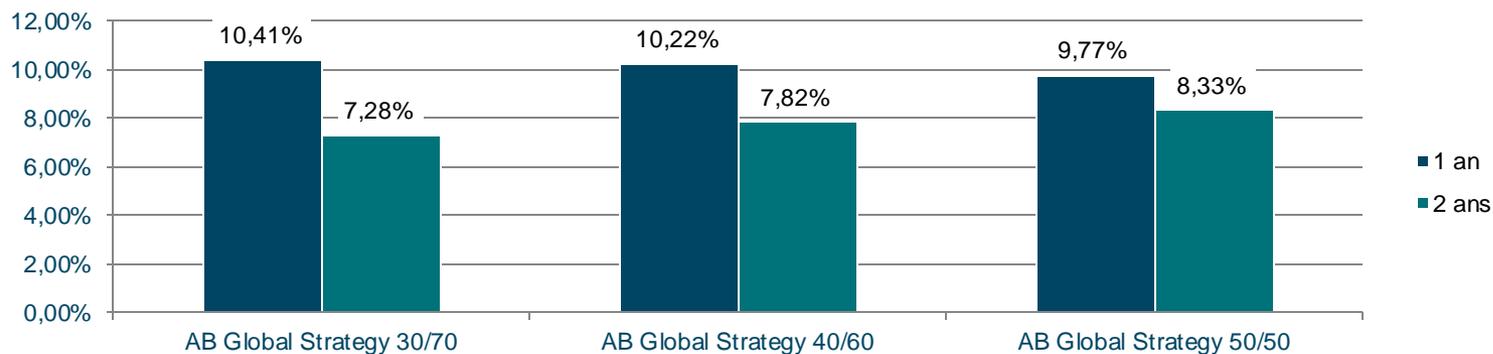
# SECURE ADVANTAGE® REVENUS GARANTIS

---

Présentation des performances des Fonds AB Global Strategy  
Données au 31/01/2015

# PERFORMANCES DES FONDS AB GLOBAL STRATEGY

## PERFORMANCES ANNUALISÉES



## PERFORMANCES CUMULÉES

Fonds	1 mois du 31/12/14 au 31/01/15	YTD du 31/12/14 au 31/01/15	Origine (cumulé) du 30/07/12 au 31/01/15
AB Global Strategy 30/70	2,14%	2,14%	17,87%
AB Global Strategy 40/60	1,72%	1,72%	20,75%
AB Global Strategy 50/50	1,44%	1,44%	23,65%

Source: AllianceBernstein

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

# ANNEXES

---

Fiches de reporting

# AB Global Strategy

## 30/70 EUR

### OBJECTIF & STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

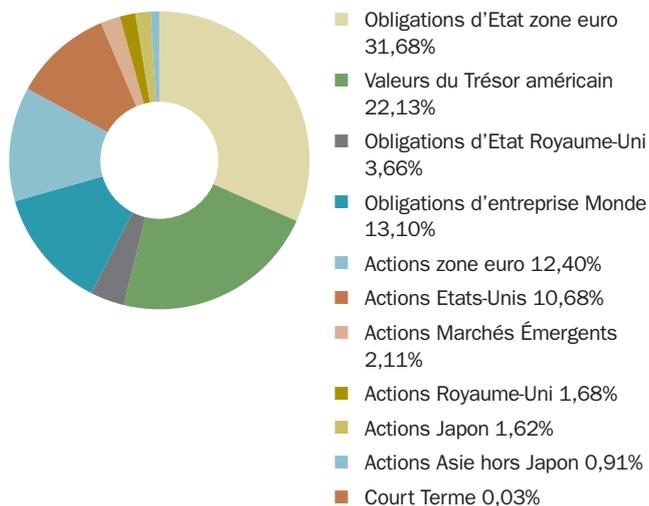
Le Portefeuille a pour objectif d'enregistrer la performance totale la plus élevée possible dans le respect de ce que le Gérant considère comme un niveau de risque raisonnable au vu de l'allocation des actifs ciblée et de la situation d'ensemble des marchés financiers.

Pour atteindre cet objectif, le Portefeuille investit sur des instruments financiers diversifiés mondiaux.

Le Gérant utilisera un mécanisme dynamique de réduction du risque qui limitera l'exposition aux actifs à risque au sein du Portefeuille en cas de conjoncture boursière extrême.

Date de lancement	30/07/2012
Devise de compartiment	EUR
Encours (€)	158,371,351
VL (€)	117,87
Gestionnaire d'investissement	AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
Code ISIN	LU0792967084
Bloomberg	AGS30V1:LX

### ALLOCATIONS CIBLES



Le portefeuille était totalement investi à la fin du mois. Le cas échéant, "Court Terme" correspond à la part du Fonds allouée à des actifs court terme en application du mécanisme de gestion de la volatilité.

Le total des chiffres est susceptible de ne pas être égal à 100% du fait d'arrondis.

Les allocations cibles sont susceptibles d'être modifiées par AB en fonction des évolutions des marchés.

### COMMENTAIRE DE GÉRANT

Les actions mondiales ont cédé du terrain en janvier, mais les performances ont varié selon les régions. Les actions américaines ont souffert de prises de bénéfices et d'une pause dans la forte reprise économique outre-Atlantique, tandis que les actions européennes et asiatiques bénéficiaient de l'annonce de la Banque centrale européenne relative à une politique agressive d'assouplissement quantitatif. Les marchés obligataires ont enregistré d'assez bonnes performances absolues en janvier, mais avec l'élargissement généralisé des spreads, les secteurs ont pour la plupart terminé le mois à la traîne des emprunts d'État de même échéance. Après avoir surpris le marché par leur fermeté en 2014, les obligations mondiales ont débuté 2015 sur une note soutenue, prolongeant leurs excellentes performances en janvier.

Au cours du mois, les compartiments actions ont tous progressé à l'exception de ceux liés au marché américain et aux marchés émergents. Les segments obligations ont tous progressé. S'agissant des devises, l'euro s'est affaibli vis-à-vis des principales devises, à l'exception du dollar canadien.

Les avis et opinions exprimés sont ceux d'AB à la date de rédaction du présent document (31/01/2015) et sujets à modification. AB est responsable des informations contenues dans le présent commentaire.

## PERFORMANCE ANNUALISÉE

Ce Fonds étant relativement récent, les données performance disponibles sont limitées.

	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	DEPUIS CRÉATION
FONDS	10,41	7,28	—	—	—	6,78

## PERFORMANCE CUMULÉE

Ce Fonds étant relativement récent, les données performance disponibles sont limitées.

	1 MOIS	3 MOIS	A CE JOUR	1 AN	DEPUIS CRÉATION
FONDS	2,14	3,80	2,14	10,41	17,87

Source : AB : Les performances du compartiment affichées sont calculées en utilisant la valeur liquidative par part, qui est nette de commissions et considère que le produit financier est réinvesti. Les performances passées ne peuvent en aucun cas préjuger des performances à venir

Source du taux de change : Taux WM/Reuters 4pm.

## AUTRES INFORMATIONS

Bien que nous prenions tous les soins nécessaires pour nous assurer que les données contenues dans le présent document soient correctes, quelques anomalies peuvent survenir ponctuellement. Dans une telle éventualité, nous nous efforçons de rectifier les erreurs dans les meilleurs délais. Toutefois, nous ne pourrions pas être tenus pour responsable de pertes imputables à ces anomalies dans le cas où une recommandation d'investissement se serait partiellement fondée sur les informations contenues dans le présent document.

## RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

**Avant d'investir, il est important de comprendre les risques potentiellement liés à votre investissement. Nous vous invitons à consulter votre conseiller financier pour vous entretenir de ces risques et pour tout complément d'information relatif au contenu de ce document.**

La valeur d'un investissement peut s'apprécier ou se déprécier et les performances passées ne sont ni une indication ni une garantie quant aux résultats futurs. Certaines juridictions limitent la vente des parts des fonds AB ou entraînent des conséquences fiscales préjudiciables. Ce document est destiné exclusivement aux personnes se trouvant sous une juridiction où les fonds et les parts correspondantes sont enregistrés ou qui peuvent en toute légalité les recevoir. Avant d'investir dans des parts d'un fonds AB, il est recommandé aux investisseurs d'étudier le prospectus complet actuel, ainsi que le Document d'information clé pour l'investisseur et derniers états financiers du fonds. Des exemplaires de ces documents, y compris du dernier rapport annuel et, s'il a été publié après, du dernier rapport semi-annuel, peuvent être obtenus gratuitement auprès d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., en se rendant sur le site [www.abglobal.com](http://www.abglobal.com) ou auprès du distributeur local dans chaque juridiction habilitée à distribuer le fonds.

**Document non contractuel à caractère commercial.** Il est fourni à titre d'information uniquement et n'est pas conçu pour servir de document d'offre ou de démarchage, ou de document de référence pour un contrat d'achat ou de vente de valeurs mobilières, de produits ou d'autres instruments, ou pour permettre à AB d'engager ou d'organiser une transaction de quelque nature qu'elle soit du fait des informations qu'il contient.

Les points de vue et opinions exprimés dans ce document s'appuient sur les prévisions internes d'AB et ne doivent pas être considérés comme une indication de l'évolution future du marché. La valeur d'un investissement peut s'apprécier ou se déprécier, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer l'intégralité des montants investis.

Ce document est émis par AllianceBernstein Limited, 50 Berkeley Street, London W1J 8HA, société enregistrée en Angleterre sous le numéro d'immatriculation 2551144. AllianceBernstein Limited émet ce document sur autorisation et régulation de la FCA (Financial Conduct Authority – n° de référence 147956) du Royaume Uni.

© 2015 AllianceBernstein L.P.

# AB Global Strategy

## 40/60 EUR

### OBJECTIF & STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

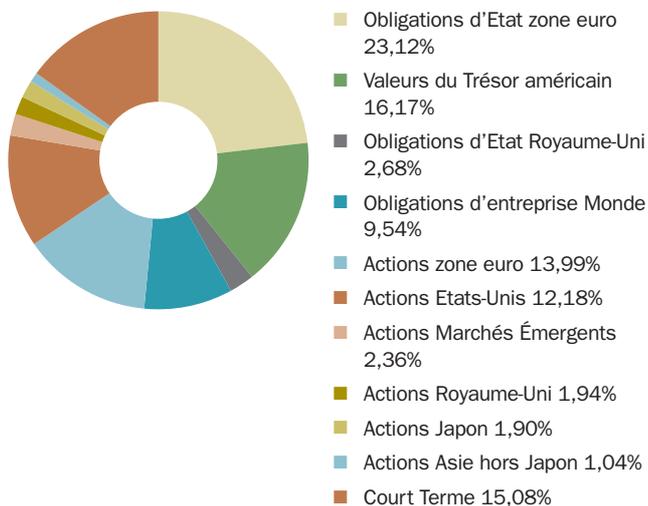
Le Portefeuille a pour objectif d'enregistrer la performance totale la plus élevée possible dans le respect de ce que le Gérant considère comme un niveau de risque raisonnable au vu de l'allocation des actifs ciblée et de la situation d'ensemble des marchés financiers.

Pour atteindre cet objectif, le Portefeuille investit sur des instruments financiers diversifiés mondiaux.

Le Gérant utilisera un mécanisme dynamique de réduction du risque qui limitera l'exposition aux actifs à risque au sein du Portefeuille en cas de conjoncture boursière extrême.

Date de lancement	30/07/2012
Devise de compartiment	EUR
Encours (€)	42,868,681
VL (€)	120,75
Gestionnaire d'investissement	AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
Code ISIN	LU0792967167
Bloomberg	AXA40V1:LX

### ALLOCATIONS CIBLES



Le portefeuille était totalement investi à la fin du mois. Le cas échéant, "Court Terme" correspond à la part du Fonds allouée à des actifs court terme en application du mécanisme de gestion de la volatilité.

Le total des chiffres est susceptible de ne pas être égal à 100% du fait d'arrondis.

Les allocations cibles sont susceptibles d'être modifiées par AB en fonction des évolutions des marchés.

### COMMENTAIRE DE GÉRANT

Les actions mondiales ont cédé du terrain en janvier, mais les performances ont varié selon les régions. Les actions américaines ont souffert de prises de bénéfices et d'une pause dans la forte reprise économique outre-Atlantique, tandis que les actions européennes et asiatiques bénéficiaient de l'annonce de la Banque centrale européenne relative à une politique agressive d'assouplissement quantitatif. Les marchés obligataires ont enregistré d'assez bonnes performances absolues en janvier, mais avec l'élargissement généralisé des spreads, les secteurs ont pour la plupart terminé le mois à la traîne des emprunts d'État de même échéance. Après avoir surpris le marché par leur fermeté en 2014, les obligations mondiales ont débuté 2015 sur une note soutenue, prolongeant leurs excellentes performances en janvier.

Au cours du mois, les compartiments actions ont tous progressé à l'exception de ceux liés au marché américain et aux marchés émergents. Les segments obligations ont tous progressé. S'agissant des devises, l'euro s'est affaibli vis-à-vis des principales devises, à l'exception du dollar canadien.

Les avis et opinions exprimés sont ceux d'AB à la date de rédaction du présent document (31/01/2015) et sujets à modification. AB est responsable des informations contenues dans le présent commentaire.

## PERFORMANCE ANNUALISÉE

Ce Fonds étant relativement récent, les données performance disponibles sont limitées.

	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	DEPUIS CRÉATION
<b>FONDS</b>	10,22	7,82	—	—	—	7,81

## PERFORMANCE CUMULÉE

Ce Fonds étant relativement récent, les données performance disponibles sont limitées.

	1 MOIS	3 MOIS	A CE JOUR	1 AN	DEPUIS CRÉATION
<b>FONDS</b>	1,72	3,29	1,72	10,22	20,75

Source : AB : Les performances du compartiment affichées sont calculées en utilisant la valeur liquidative par part, qui est nette de commissions et considère que le produit financier est réinvesti. Les performances passées ne peuvent en aucun cas préjuger des performances à venir

Source du taux de change : Taux WM/Reuters 4pm.

## AUTRES INFORMATIONS

Bien que nous prenions tous les soins nécessaires pour nous assurer que les données contenues dans le présent document soient correctes, quelques anomalies peuvent survenir ponctuellement. Dans une telle éventualité, nous nous efforçons de rectifier les erreurs dans les meilleurs délais. Toutefois, nous ne pourrions pas être tenus pour responsable de pertes imputables à ces anomalies dans le cas où une recommandation d'investissement se serait partiellement fondée sur les informations contenues dans le présent document.

## RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

**Avant d'investir, il est important de comprendre les risques potentiellement liés à votre investissement. Nous vous invitons à consulter votre conseiller financier pour vous entretenir de ces risques et pour tout complément d'information relatif au contenu de ce document.**

La valeur d'un investissement peut s'apprécier ou se déprécier et les performances passées ne sont ni une indication ni une garantie quant aux résultats futurs. Certaines juridictions limitent la vente des parts des fonds AB ou entraînent des conséquences fiscales préjudiciables. Ce document est destiné exclusivement aux personnes se trouvant sous une juridiction où les fonds et les parts correspondantes sont enregistrés ou qui peuvent en toute légalité les recevoir. Avant d'investir dans des parts d'un fonds AB, il est recommandé aux investisseurs d'étudier le prospectus complet actuel, ainsi que le Document d'information clé pour l'investisseur et derniers états financiers du fonds. Des exemplaires de ces documents, y compris du dernier rapport annuel et, s'il a été publié après, du dernier rapport semi-annuel, peuvent être obtenus gratuitement auprès d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., en se rendant sur le site [www.abglobal.com](http://www.abglobal.com) ou auprès du distributeur local dans chaque juridiction habilitée à distribuer le fonds.

**Document non contractuel à caractère commercial.** Il est fourni à titre d'information uniquement et n'est pas conçu pour servir de document d'offre ou de démarchage, ou de document de référence pour un contrat d'achat ou de vente de valeurs mobilières, de produits ou d'autres instruments, ou pour permettre à AB d'engager ou d'organiser une transaction de quelque nature qu'elle soit du fait des informations qu'il contient.

Les points de vue et opinions exprimés dans ce document s'appuient sur les prévisions internes d'AB et ne doivent pas être considérés comme une indication de l'évolution future du marché. La valeur d'un investissement peut s'apprécier ou se déprécier, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer l'intégralité des montants investis.

Ce document est émis par AllianceBernstein Limited, 50 Berkeley Street, London W1J 8HA, société enregistrée en Angleterre sous le numéro d'immatriculation 2551144. AllianceBernstein Limited émet ce document sur autorisation et régulation de la FCA (Financial Conduct Authority – n° de référence 147956) du Royaume Uni.

© 2015 AllianceBernstein L.P.

# AB Global Strategy

## 50/50 EUR

### OBJECTIF & STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

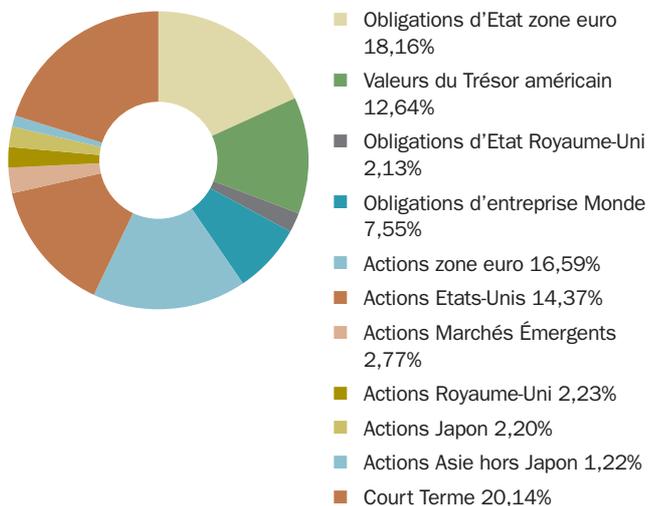
Le Portefeuille a pour objectif d'enregistrer la performance totale la plus élevée possible dans le respect de ce que le Gérant considère comme un niveau de risque raisonnable au vu de l'allocation des actifs ciblée et de la situation d'ensemble des marchés financiers.

Pour atteindre cet objectif, le Portefeuille investit sur des instruments financiers diversifiés mondiaux.

Le Gérant utilisera un mécanisme dynamique de réduction du risque qui limitera l'exposition aux actifs à risque au sein du Portefeuille en cas de conjoncture boursière extrême.

Date de lancement	30/07/2012
Devise de compartiment	EUR
Encours (€)	227,984,937
VL (€)	123,65
Gestionnaire d'investissement	AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
Code ISIN	LU0792967241
Bloomberg	ABGSTV1:LX

### ALLOCATIONS CIBLES



Le portefeuille était totalement investi à la fin du mois. Le cas échéant, "Court Terme" correspond à la part du Fonds allouée à des actifs court terme en application du mécanisme de gestion de la volatilité.

Le total des chiffres est susceptible de ne pas être égal à 100% du fait d'arrondis.

Les allocations cibles sont susceptibles d'être modifiées par AB en fonction des évolutions des marchés.

### COMMENTAIRE DE GÉRANT

Les actions mondiales ont cédé du terrain en janvier, mais les performances ont varié selon les régions. Les actions américaines ont souffert de prises de bénéfices et d'une pause dans la forte reprise économique outre-Atlantique, tandis que les actions européennes et asiatiques bénéficiaient de l'annonce de la Banque centrale européenne relative à une politique agressive d'assouplissement quantitatif. Les marchés obligataires ont enregistré d'assez bonnes performances absolues en janvier, mais avec l'élargissement généralisé des spreads, les secteurs ont pour la plupart terminé le mois à la traîne des emprunts d'État de même échéance. Après avoir surpris le marché par leur fermeté en 2014, les obligations mondiales ont débuté 2015 sur une note soutenue, prolongeant leurs excellentes performances en janvier.

Au cours du mois, les compartiments actions ont tous progressé à l'exception de ceux liés au marché américain et aux marchés émergents. Les segments obligations ont tous progressé. S'agissant des devises, l'euro s'est affaibli vis-à-vis des principales devises, à l'exception du dollar canadien.

Les avis et opinions exprimés sont ceux d'AB à la date de rédaction du présent document (31/01/2015) et sujets à modification. AB est responsable des informations contenues dans le présent commentaire.

## PERFORMANCE ANNUALISÉE

Ce Fonds étant relativement récent, les données performance disponibles sont limitées.

	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	DEPUIS CRÉATION
<b>FONDS</b>	9,77	8,33	—	—	—	8,84

## PERFORMANCE CUMULÉE

Ce Fonds étant relativement récent, les données performance disponibles sont limitées.

	1 MOIS	3 MOIS	A CE JOUR	1 AN	DEPUIS CRÉATION
<b>FONDS</b>	1,44	2,73	1,44	9,77	23,65

Source : AB : Les performances du compartiment affichées sont calculées en utilisant la valeur liquidative par part, qui est nette de commissions et considère que le produit financier est réinvesti. Les performances passées ne peuvent en aucun cas préjuger des performances à venir

Source du taux de change : Taux WM/Reuters 4pm.

## AUTRES INFORMATIONS

Bien que nous prenions tous les soins nécessaires pour nous assurer que les données contenues dans le présent document soient correctes, quelques anomalies peuvent survenir ponctuellement. Dans une telle éventualité, nous nous efforçons de rectifier les erreurs dans les meilleurs délais. Toutefois, nous ne pourrions pas être tenus pour responsable de pertes imputables à ces anomalies dans le cas où une recommandation d'investissement se serait partiellement fondée sur les informations contenues dans le présent document.

## RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

**Avant d'investir, il est important de comprendre les risques potentiellement liés à votre investissement. Nous vous invitons à consulter votre conseiller financier pour vous entretenir de ces risques et pour tout complément d'information relatif au contenu de ce document.**

La valeur d'un investissement peut s'apprécier ou se déprécier et les performances passées ne sont ni une indication ni une garantie quant aux résultats futurs. Certaines juridictions limitent la vente des parts des fonds AB ou entraînent des conséquences fiscales préjudiciables. Ce document est destiné exclusivement aux personnes se trouvant sous une juridiction où les fonds et les parts correspondantes sont enregistrés ou qui peuvent en toute légalité les recevoir. Avant d'investir dans des parts d'un fonds AB, il est recommandé aux investisseurs d'étudier le prospectus complet actuel, ainsi que le Document d'information clé pour l'investisseur et derniers états financiers du fonds. Des exemplaires de ces documents, y compris du dernier rapport annuel et, s'il a été publié après, du dernier rapport semi-annuel, peuvent être obtenus gratuitement auprès d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., en se rendant sur le site [www.abglobal.com](http://www.abglobal.com) ou auprès du distributeur local dans chaque juridiction habilitée à distribuer le fonds.

**Document non contractuel à caractère commercial.** Il est fourni à titre d'information uniquement et n'est pas conçu pour servir de document d'offre ou de démarchage, ou de document de référence pour un contrat d'achat ou de vente de valeurs mobilières, de produits ou d'autres instruments, ou pour permettre à AB d'engager ou d'organiser une transaction de quelque nature qu'elle soit du fait des informations qu'il contient.

Les points de vue et opinions exprimés dans ce document s'appuient sur les prévisions internes d'AB et ne doivent pas être considérés comme une indication de l'évolution future du marché. La valeur d'un investissement peut s'apprécier ou se déprécier, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer l'intégralité des montants investis.

Ce document est émis par AllianceBernstein Limited, 50 Berkeley Street, London W1J 8HA, société enregistrée en Angleterre sous le numéro d'immatriculation 2551144. AllianceBernstein Limited émet ce document sur autorisation et régulation de la FCA (Financial Conduct Authority – n° de référence 147956) du Royaume Uni.

© 2015 AllianceBernstein L.P.



[www.axa-lifeinvest.com](http://www.axa-lifeinvest.com)

---

#### REMARQUES IMPORTANTES

**Document non contractuel à caractère commercial.**

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

**Le contrat Secure Advantage® Revenus Garantis ne comporte pas de garantie sur le capital investi, qui reste soumis aux risques du marché.**

Le présent document a été préparé en vue de soutenir la promotion et la commercialisation du contrat Secure Advantage® Revenus Garantis d'AXA Life Invest. Il ne constitue pas un exposé complet des dispositions du Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis et doit être lu conjointement avec les Conditions Générales relatives à Secure Advantage® Revenus Garantis. Ce document contient des informations importantes qu'il est essentiel de lire attentivement et de prendre en compte avant toute souscription au Contrat. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des Conditions Générales, adressez-vous à votre conseiller financier. Une liste complète des frais applicables dans le cadre du Contrat Secure Advantage® Revenus Garantis figure dans les Conditions Générales. Veuillez vous rapprocher de votre conseiller financier pour toute question liée aux coûts et aux détails complets de la couverture. Les garanties décrites dans la présente brochure sont soumises à la capacité de règlement d'AXA Life Invest. AXA Life Invest et ses représentants ne donnent aucun conseil en matière de fiscalité, de comptabilité ou de droit. Nous vous recommandons de vous rapprocher de votre conseiller financier pour toute question portant sur ces matières.

**Assureur : AXA Life Europe Limited, agissant sous le nom commercial AXA Life Invest, Membre du Groupe AXA.**

Société d'assurance de droit irlandais au capital de 99 990 000 euros, constituée sous forme de « private company limited by shares ».

Siège social: 3rd Floor, Guild House, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande.

Immatriculée sous le n° 410727 auprès du Companies Registration Office et réglementée par la Central Bank of Ireland (l'autorité de tutelle irlandaise).

